

***Comité Départemental de Tir à l’Arc***

***de Côte-d’Or***

12 rue des Charmes 21310 ARCELOT

**Réunion du bureau**

**le 05/10/2021 à Arcelot**

Présents : Sylvie Coillot, Gilles Collin, Cédric Hendrickx, Anne-Laure Galimard

Excusés : Bernard Termelet, Vincent Tabit, Toggwiler Hervé

La réunion est ouverte à 17h45.

***Point sur les comptes***

Resultat négatif à ce jour suite à l’achat de grip trainer, tenue d’arbitre et bracelets « pass sanitaires », en attente des remboursements de licences.

Livret : 11 600€

Compte courant : 4 300€

***Investissements réalisés***

En complément de l’action du Comité Régional, des grip trainer 3 élastiques ont été achetés, ils seront remis aux représentants des clubs présents à l’Assemblée Générale.

1500 bracelets ont été achetés pour les re distribuer aux clubs lors de l’organisation des compétitions. Un mail a été envoyé aux clubs pour les informer et leur donner la marche à suivre pour en bénéficier.

150 bracelets « Pass sanitaires » sont mis à disposition par compétition, la quantité étant ajustable au besoin.

***Location des chronotirs***

Location maintenue à 30€ / compétition.

***Projet d’investissement de petites serviettes pour récompense***

Anne-Laure se charge de demander un devis pour 150 serviettes avec un choix de couleur entre bleu roi et noir.

Le budget prévisionnel est estimé à 600€

***Dotation aux clubs formateurs et partenaires***

Le CD21 prend en charge les frais de déplacements du Conseiller Technique Régional lors de ses interventions au sein des clubs.

Le budget prévisionnel est estimé à 800€ pour la saison.

***Date et lieu de l’AG du CD21***

La 1ère Compagnie d’Arc de Dijon accueillera l’Assemblée Générale 2022 samedi 08 janvier 2022 après-midi, au gymnase Kennedy.

***Modèle de facture***

Différents logos peuvent figurer sur les devis et factures : ANS, CRBFC, FFTA, CDOS.

Anne-Laure propose un modèle.

***Formation FFH***

A destination des entraîneurs et présidents de clubs, pour être sensibilisé au para tir à l’arc.

Elle aura lieu à Chevigny St Sauveur les 11 et 12 décembre 2021.

L’ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 20h.